

Note impact COVID 19 sur les collectes sélectives en France

Rappel de la situation à date

Depuis la mise en confinement de la France suite à l'épidémie de COVID 19, des répercussions se font ressentir dans les différentes prestations liées à la collecte sélective et à la reprise des matériaux.

Pendant cette période particulière, le tri est d'autant plus essentiel qu'il permet d'alimenter la chaîne du recyclage afin de répondre à la demande en verre, plastique et carton des acteurs de l'agro-alimentaire et de la pharmacie, des secteurs stratégiques pour tous dans le contexte actuel. Dans ce cadre, Citeo appelle à alimenter en priorité les industries du recyclage locales.

L'état des lieux présenté ci-dessous doit être apprécié avec toutes les réserves qui s'imposent. Les informations ont été collectées par les équipes de CITEO par échanges téléphoniques et sont susceptibles d'évolutions régulières.

1. Etat des lieux des centres de tri

Les conséquences de la crise sanitaire actuelle vont de l'arrêt pur et simple des collectes sélectives sur certains territoires, un arrêt de l'exploitation des CDT du fait du manque de personnel (ou de conditions de travail ne permettant pas de respecter les recommandations de distanciation sociale), à une continuité de l'activité.

L'état ci-après a été établi en fonction des informations connues par nos équipes au 7 avril au soir. Ses informations non exhaustives sont modifiables par chaque centre de tri qui en ferait la demande auprès de Citeo.

Le parc comporte 177 centres de tri (dont un centre de surtri fibreux) en métropole + outre-mer, et nous avons une information sur la totalité de ceux-ci :

- 62 centres de tri ont arrêté leur activité. En règle générale, les centres de tri nous ont donné comme information qu'ils procédaient à la mise en sécurité de leur centre en vidant le stock amont afin de limiter les risques d'incendie à ce niveau. Ces centres représentent 35% du parc des centres de tri, mais on estime à 30% la diminution des capacités de traitement
- 3 centres de tri sont arrêtés pour cause de travaux, complètement indépendamment de la crise sanitaire actuelle
- 112 centres de tri nous ont confirmé la continuité de l'activité. Ces centres représentent 63% du parc des centres de tri mais on estime à 67% des capacités de traitement. A ce jour, 27 d'entre eux ont toutefois une activité réduite par rapport à la situation habituelle, principalement due à une diminution des quantités entrantes par suite d'arrêts de la collecte sélective sur les territoires, mais également due à une diminution

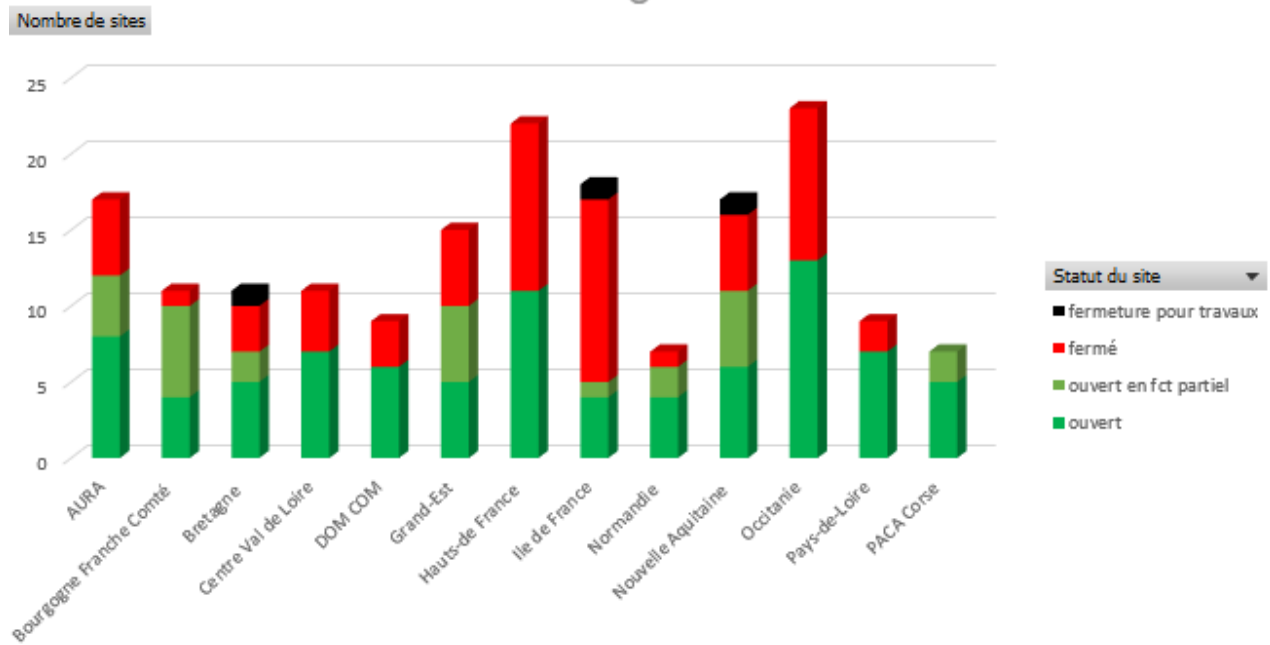
du débit de production induit par les règles de distance de sécurité entre salariés nécessitant la réduction du nombre de ces derniers sur les tapis de tri.

Statut à date des centres de tri :

Statut	nb de sites	% en nb	capacités en t.	% en capacité
ouvert	85	48%	1 772 500	50%
ouvert en fct partiel	27	15%	595 500	17%
fermé	62	35%	1 068 200	30%
fermeture pour travaux	3	2%	80 000	2%
non connu	-	0%	-	0%
Total	177	100%	3 516 200	100%

* Les capacités en tonnes sont indiquées à titre indicatif

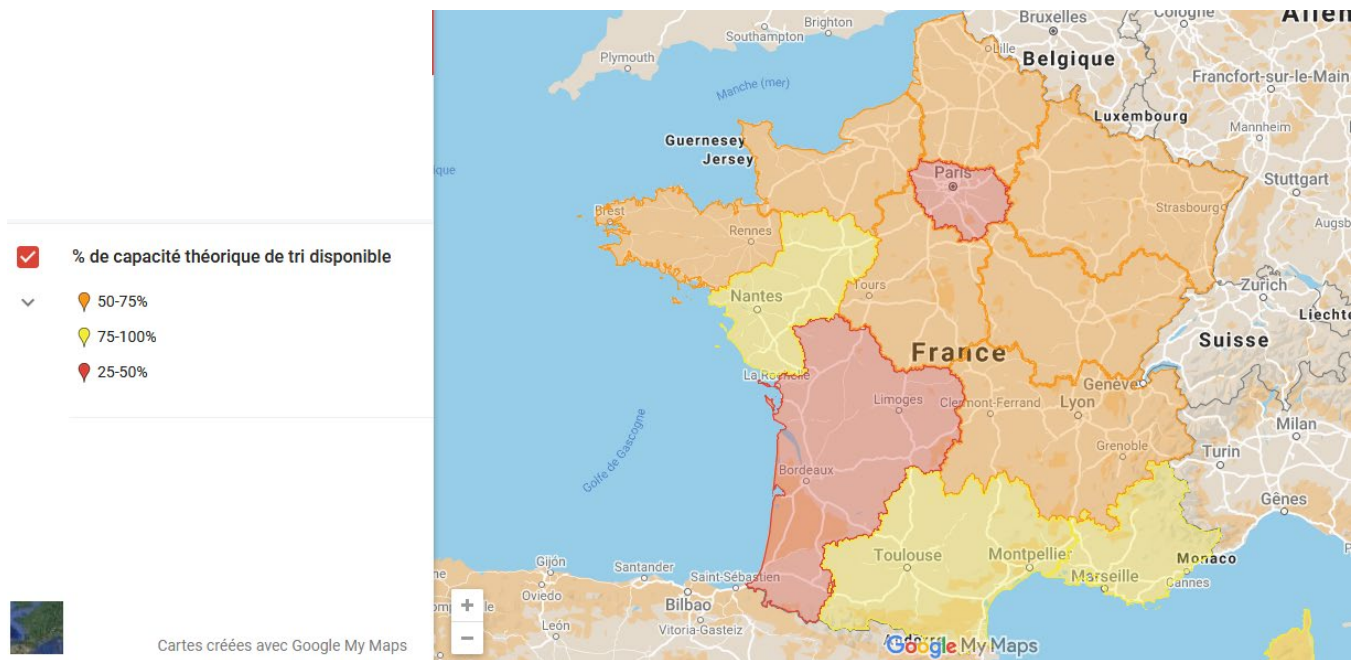
Répartition par région administrative du nombre de centres de tri



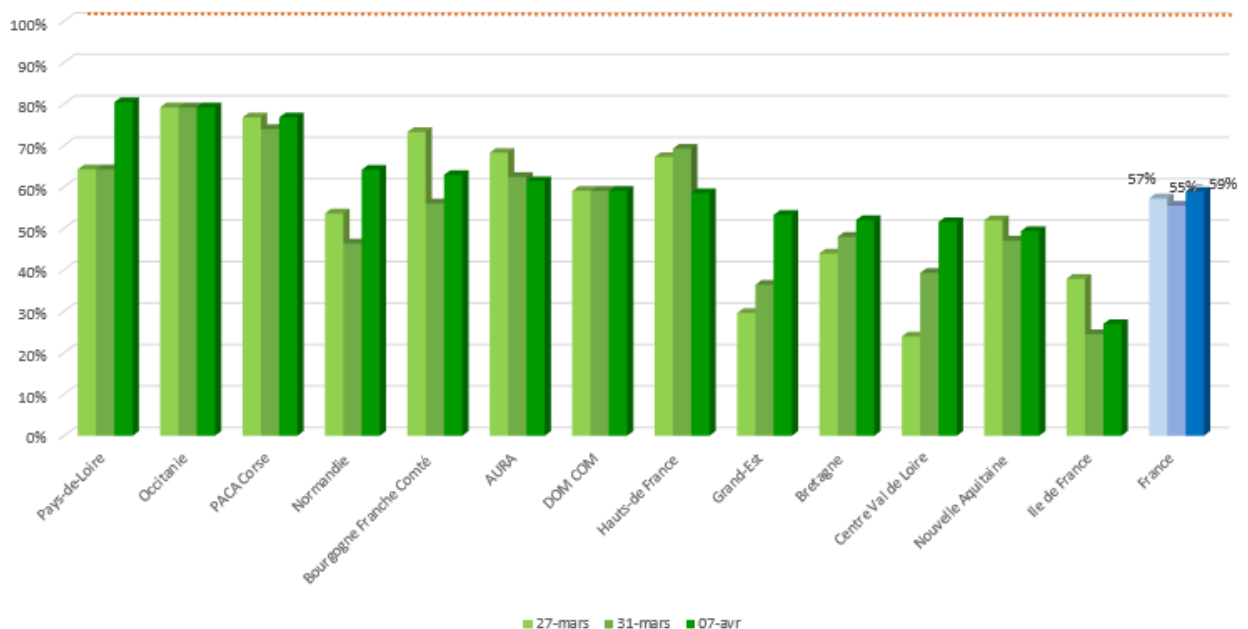
Actuellement, nous constatons 4 situations différentes en fonction des régions administratives :

- Les régions PACA – Corse, Bourgogne Franche-Comté, Normandie et Pays de Loire où les centres de tri sont très largement ouverts
- La région Ile de France où les centres de tri sont très largement fermés
- Les régions Hauts-de-France et Occitanie où la fermeture des centres de tri est significative
- Les autres régions où environ 1/3 des centres de tri sont fermés.

Cartographie des capacités de tri théoriques par région



Evolution sur les 3 dernières semaines de la capacité de tri théorique disponible



Globalement, depuis la semaine dernière, la capacité théorique disponible sur le territoire français a légèrement augmenté (environ de plus 7%). En dehors de la région Hauts de France dont la capacité de tri théorique disponible a légèrement chuté, les capacités par région ont évolué à la hausse suite à un solde « réouverture / fermeture » positif. L'augmentation de

capacité est particulièrement significative sur les régions Grand-Est, Centre Val de Loire et dans une part moins significative dans les régions Pays de Loire et Normandie.

Focus sur la situation en DROM-COM

A date, en outre-mer, hormis les centres de tri de Martinique et un de Guyane, tous les autres centres de tri continuent de fonctionner. L'exploitant du centre de tri de Martinique envisage de redémarrer la prestation dans une dizaine de jours.

Les prestataires retenus dans le cadre des Pourvois (Mayotte et une partie de la Guyane) continuent l'activité de tri.

2. Focus sur la collecte du verre

Afin de garantir un retour d'information pertinent tout en ne sursollicitant pas les collectivités dans cette période d'adaptation constante, il a été décidé d'assurer un suivi des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de verre recyclées) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 90 collectivités représentant plus de 35 millions d'habitants soit plus de 50% de la population française.

Situation au 8 avril 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
Nombre	90	81	7	2
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>90%</i>	<i>8%</i>	<i>2%</i>
<i>Evolution S-1</i>		<i>-2%</i>	<i>2%</i>	<i>-</i>
Tonnes	1 041 312	949 985	64 617	26710
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>91%</i>	<i>6%</i>	<i>3%</i>
Population	35 077 041	31 650 799	2 496 762	929 480
<i>Part de la population</i>		<i>90%</i>	<i>7%</i>	<i>3%</i>

Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une très grande majorité, 90%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte du verre.** Une légère évolution à noter par rapport à la semaine précédente liée au transfert d'une collectivité en collecte partielle.
- 8% des collectivités suivies maintiennent une collecte du verre partielle. Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs car différents opérateurs interviennent sur la collectivité (public/privé)
- **Comme la semaine précédente, seulement 2% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte du Verre**

En date du 8 avril, l'impact sur l'organisation de la collecte du verre est limité avec une vraie continuité de l'activité.

3. Focus sur la collecte des emballages légers

Tout comme pour le verre, le suivi des collectivités est effectué auprès des collectivités aux plus grands enjeux de tonnage et/ou de population. A savoir :

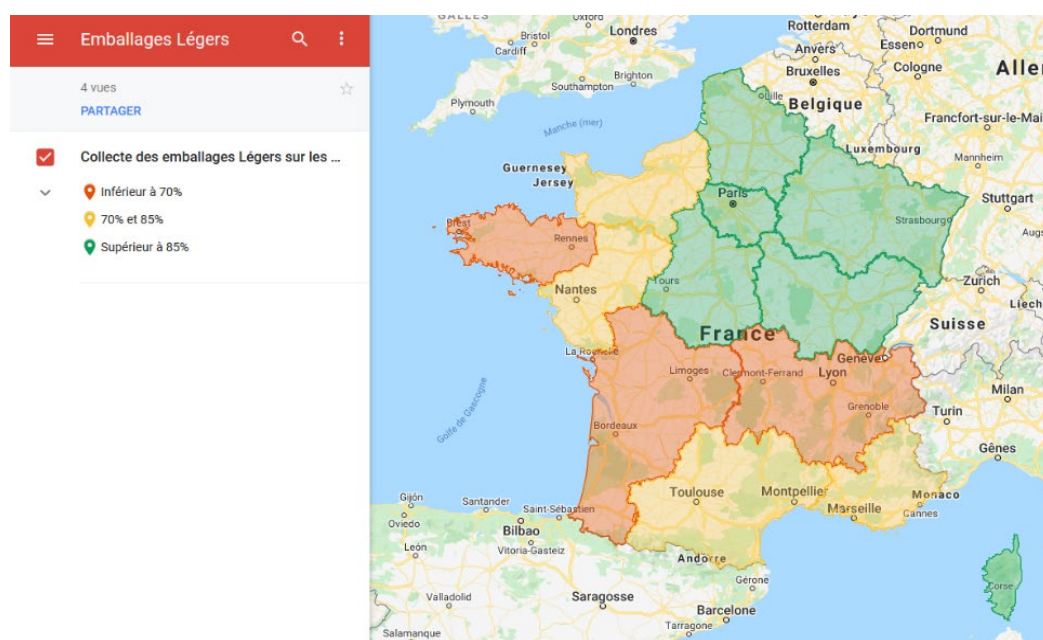
- Les 5 collectivités les plus importantes (en tonnes de d'emballages légers) par région administrative
- Et les Métropoles quand elles n'en font pas partie.

L'échantillon suivi porte sur 88 collectivités représentant près de 35 millions d'habitants.

Situation au 8 avril 2020	Total CL consultées	Collecte maintenue	Collecte partielle	Collecte arrêtée
Nombre	88	66	12	10
<i>Part des CL</i>	<i>100%</i>	<i>75%</i>	<i>14%</i>	<i>11%</i>
<i>Evolution S-1</i>		-4%	4%	-
Tonnes	747 998	497 220	182 322	68 457
<i>Part des tonnes</i>	<i>100%</i>	<i>66%</i>	<i>24%</i>	<i>9%</i>
Population	34 852 159	20 957 156	11 335 902	2 559 101
<i>Part de la population</i>	<i>100%</i>	<i>60%</i>	<i>33%</i>	<i>7%</i>

Il est important de noter qu'une partie des collectivités maintiennent la collecte mais le traitement en centre de tri n'est que partiellement ou pas effectué. Pour plus d'une dizaine de collectivités suivies, la collecte sélective part en UVE ou en ISDN. La carte ci-après fait état de la réalisation ou non de la collecte quelque soit le traitement assuré.

Cartographie du maintien de la collecte des emballages légers par région (Échantillon de 35 millions d'habitants)



Les principaux enseignements de ce suivi sont les suivants :

- **Une forte majorité, 75%, des collectivités les plus importantes maintiennent leur collecte des emballages légers.** Une légère évolution (-4%) à noter par rapport à la semaine précédente liée au transfert de collectivités en collecte partielle.
- 14% (+4% par rapport à la semaine précédente) des collectivités suivies maintiennent une collecte partielle des emballages légers.
Dans la majorité des cas il s'agit :
 - o De l'arrêt de la collecte en porte à porte mais la poursuite en Point d'Apport Volontaire
 - o De l'arrêt sur un ou plusieurs secteurs des territoires en fonction de la fermeture de certains centres de tri.
- **11% des collectivités les plus importantes ont complètement arrêté leur collecte des emballages légers sur leurs territoires.** L'arrêt de ces collectes est majoritairement issu de la fermeture des centres de tri. Cette donnée est stable par rapport à la semaine précédente.

4. Etat de la reprise par matériaux

En fonction des matériaux et des secteurs d'utilisation, la demande en matière à recycler reste soutenu. Le respect des niveaux de qualité requis pour le recyclage reste un prérequis indispensable pour le dispositif.

Acier de CS

La production d'Acier connaît en France et en Europe des fluctuations qui impacte la consommation les flux d'acier de la collecte sélective – d'où l'importance de la qualité de ces flux. D'une manière générale les expéditions au départ des Centres de tri sont assurées. Il peut subsister des difficultés d'évacuation en local, en fonction des besoins en approvisionnement des aciéries.

Alu de CS

Diminution des exutoires en lien avec la fermeture temporaire d'une fonderie importante en France. Les Collectivités et les centres de tri s'organisent pour stocker ou s'appuient sur les autres usines françaises ou Européennes.

Les recycleurs du flux d'aluminium souple maintiennent leurs activités favorisant les évacuations des centres de tri.

Papiers graphiques

A noter l'arrêt pour maintenance d'une des principales usines de production de papier journal du territoire.

Les papetiers souhaitent majoritairement maintenir leur activité, malgré la fermeture de certains centres de tri et, afin de ne pas limiter leurs approvisionnements, certains stocks qui étaient en déshérence pourraient être consommés.

Cartons

Les cartonniers assurent une continuité de leurs activités, mais il existe des risques sur leur approvisionnements pour les jours/semaines à venir. Les stocks préalablement constitués sur les centres de tri semblent avoir été majoritairement consommés. Si les cartons d'emballages ménagers ne sont pas la part majoritaire des approvisionnements, la diminution des activités industrielles et commerciales font craindre une diminution des matières.

Verre

Toutes les verreries « bouteilles » et les sites de préparation de calcin sont en activité à ce jour et tournent en moyenne à 80% (adaptation des productions aux commandes clients). Les verreries alimentant le marché de l'agroalimentaire « Bouteilles et flacons » fonctionnent quasiment normalement, malgré une baisse d'approvisionnement.

Plastiques

Situation globale plus complexe à appréhender. Tous les recycleurs s'attendent à des problématiques d'effectifs et des difficultés d'approvisionnements en balles.

PET

- Activités partiellement maintenues avec des arrêts de process et des détournements de flux entre les sites qui permettent d'assurer les évacuations en CDT. La demande en RPET contact alimentaire est soutenue, les acteurs du recyclage s'inquiètent d'une baisse d'approvisionnement en matière à recycler dans les jours / semaines à venir entraînant une diminution de la production.
- Arrêt de la principale usine de recyclage de PET foncé (droit de retrait du personnel) mais continuité des réceptions.

PE/PP

- Activité partiellement maintenue pour l'instant. La chute des demandes en débouchés pourrait entraîner d'ici quelques semaines une diminution plus importante des activités.

Films :

- Activité maintenue